

EXPEDITION

SELARL MORIN RENARD

**Commissaires de Justice Associés
près la Cour d'Appel de POITIERS**

15 & 17 Faubourg Taillebourg
BP. 14
17 412 SAINT JEAN D'ANGELY

Tél : 05 46 32 04 98

Fax : 05 46 32 11 28

Mail : morin.renard.hj17@orange.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX
ET LE NEUF SEPTEMBRE**

A LA REQUETE DE :

SASU ENERGIE DES CYPRES, inscrite au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le n°850521758, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège sis :

32-36 rue de Bellevue
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Laquelle m'expose par l'intermédiaire de Monsieur BENOIT Baptiste, Chargé de projets management :

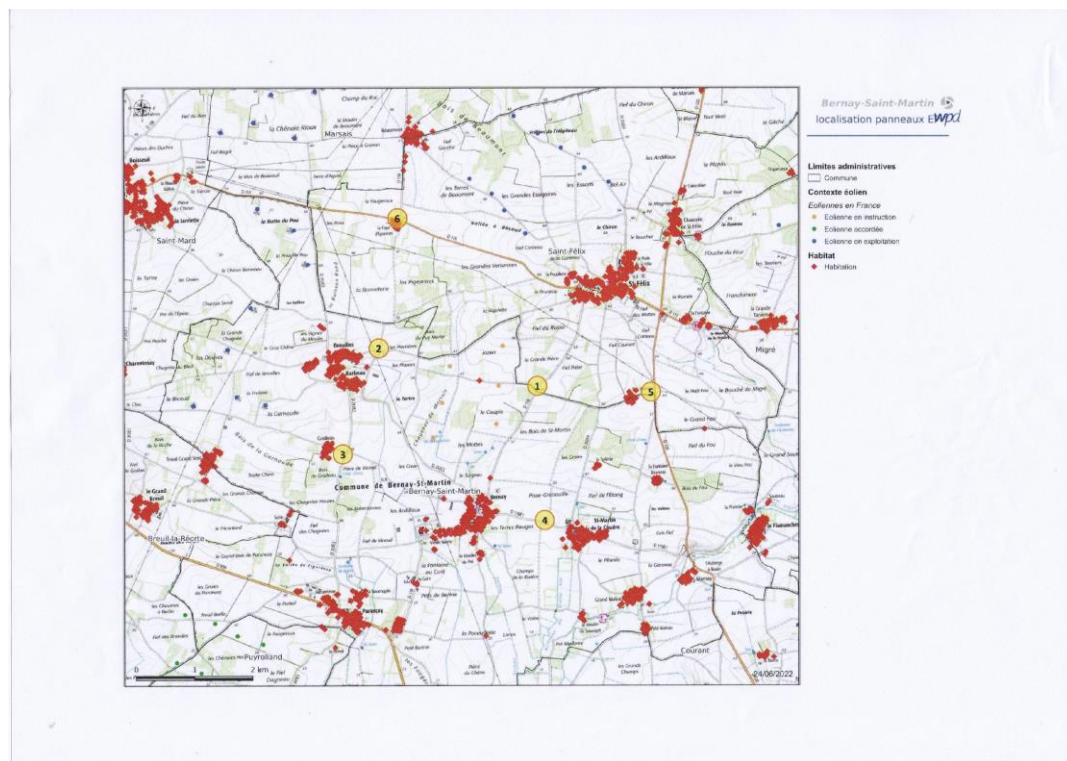
Nous développons un projet éolien sur la commune de BERNAY SAINT MARTIN. Une enquête publique se tiendra dans le cadre de ce projet du 26 septembre 2022 au 28 octobre 2022 inclus. Nous avons installé six panneaux et effectué un affichage en mairie de BERNAY SAINT MARTIN.

Nous vous requérons afin de constater l'affichage des panneaux d'enquête publique réalisé sur le terrain selon la carte présentant l'emplacement des six panneaux ainsi que l'affichage en Mairie de l'avis d'enquête publique.

Déférant à cette réquisition,

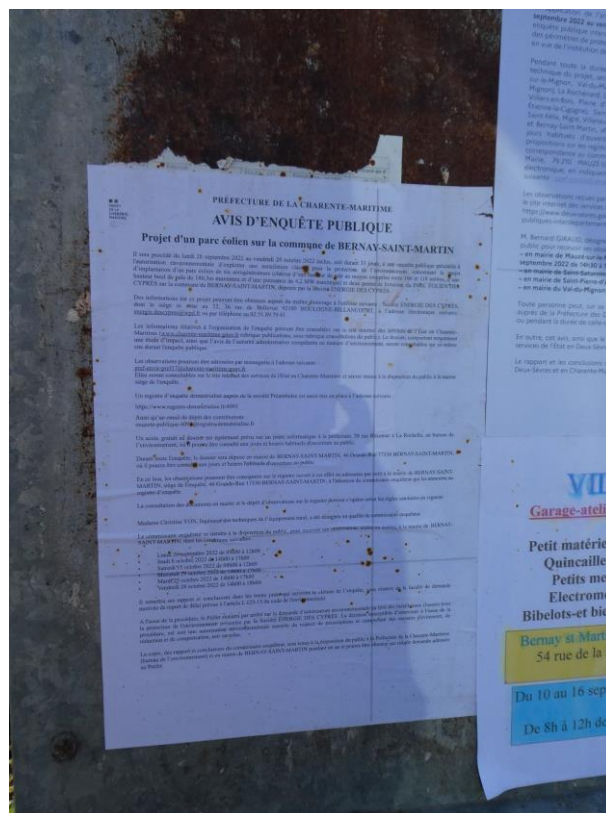
J'ai, Marielle RENARD, Commissaire de Justice associée, membre de la SELARL MORIN - RENARD, à la résidence de SAINT JEAN D'ANGELY, y demeurant 15-17, Faubourg Taillebourg 17412 SAINT JEAN D'ANGELY, soussignée,

Me suis rendue sur les lieux et je procède à la constatation de l’affichage des panneaux de l’avis d’enquête publique en suivant l’ordre des numéros 1-2-3-4-5-6 indiqués sur la carte jointe ci-dessous ainsi que l’affichage de l’avis d’enquête en mairie.



Je me déplace à la mairie de BERNAY SAINT MARTIN où je constate que l’avis d’enquête publique est affiché sur le tableau réservé à cet effet.





Je me déplace maintenant sur les différents sites où l'avis d'enquête publique a été affiché.

Site n°1

Je constate que le panneau est lisible depuis la voie publique.



Je constate que le panneau est visible de la voie publique.



Je constate que la voie publique est carrossable.



Site n°2

Je constate que le panneau est lisible depuis la voie publique.



Je constate que le panneau est visible de la voie publique.



Je constate que la voie publique est carrossable.



Site n°3

Je constate que le panneau est lisible depuis la voie publique.



Je constate que le panneau est visible de la voie publique.



Je constate que la voie publique est carrossable.



Site n°4

Je constate que le panneau est lisible depuis la voie publique.



Je constate que le panneau est visible depuis la voie publique.



Je constate que la voie publique est carrossable.



Site n°5

Je constate que le panneau est lisible depuis la voie publique.



Je constate que le panneau est visible de la voie publique.



Je constate que la voie publique est carrossable.



Site n°6

Je constate que le panneau est lisible depuis la voie publique.



Je constate que le panneau est lisible de la voie publique.



Je constate que la voie publique est carrossable.



Ayant terminé mes constatations, je me suis retirée afin d'établir le présent Procès Verbal de Constat.

J'ai rédigé le présent Procès-Verbal de Constat sur treize pages, numérotées de 1 à 13, lequel comprend des photographies numériques dont je certifie l'authenticité pour servir et valoir ce que de droit à ma requérante, et dont le coût est de :

Quatre cents euros.

Le présent acte est déposé au rang des minutes de l'étude.

Emolument	:	323.90€
Transport	:	7.67€
Total HT	:	331.57€
TVA 20%	:	66.31€
Frais Postaux	:	<u>2.12€</u>
TOTAL TTC		400.00€

Maître RENARD Marielle

